

■ **DOMAINES D'UTILISATION**

Comme monocouche avec une épaisseur sèche (DFT) d'environ 80 µm pour les constructions métalliques, machines, armatures...etc

■ **PROPRIETES GENERALES**

GEWITEX-W148 est formulé sur la base d'une combinaison acrylique avec une pigmentation sans plomb et sans chromates.

GEWITEX-W148 sèche à l'air. Le séchage peut être accéléré par un séchage forcé (température ambiante 50 à 80 °C).

L'application peut être effectuée au pistolet (par ex. Airless, Airmix, sous pression).

■ **CARACTERISTIQUES DU PRODUIT** GEWITEX-W148

**Code(s) Produit(s)** W148-M.... (selon teinte)

**Aspect** mat

**Consistance à la livraison** Prêt pour application au pistolet Airless

**Stockage/conservation** Au moins 6 mois dans les emballages d'origine intacts et fermés, stockés à l'abri et à température normale.

**Diluant(s) approprié(s)** Eau déminéralisée

**Valeurs théoriques de référence** GEWITEX-W148, W148-M1507

Masse volumique (g/mL)	Extrait sec (% poids)	Teneur en COV		Extrait sec en volume	
		(% poids)	pro 10 µm DFT* (g/m²)	(%)	(mL/kg)
1,25	60	7	1,8	50	400
DFT (µm)	Epaisseur humide calculée (µm)	Consommation (kg/m²)		Rendement (m²/kg)	
80	160	0,200		5,0	

- Remarques
- Dans le cas de produits bi-composants les données correspondent au mélange
  - DFT: Epaisseur sèche (dry film thickness)
  - Ces données sont indicatives et valables pour la qualité (teinte) mentionnée, elles peuvent légèrement varier pour d'autres teintes.
- \* Base pour le calcul : consommation en g/m² pour DFT de 10 µm

**Données selon directive 2004/42/CE („Directive Décopaint“)**

Sous-catégorie selon annexe IIA	Teneurs maximales en COV (Phase II à partir du 01.01.2010)	Teneur maximale en COV du produit prêt à l'emploi (incluant la quantité maximale de diluant précisée au paragraphe "Méthodes d'application")
i (Revêtements monocomposants à fonction spéciale) Type PA	140 g/L	< 140 g/L

■ **RECOMMANDATIONS POUR LA MISE EN OEUVRE**

**Préparation de surface** Les supports doivent être secs, propres. Les graisses, huiles et autres salissures doivent être soigneusement éliminées.

**Température de l'air et du support** optimales à 15-20 °C, ne doivent pas être inférieure à 10 °C

**Humidité relative de l'air** max. 80 %

La température des éléments à revêtir doit être pendant l'application supérieure d'au moins 3°C à la température du point de rosée de l'air (voir norme NF EN ISO 12944-7).

**Méthodes d'application**

Procédés/paramètres	Epaisseur sèche nominale recommandée par couche	Complément d'eau déminéralisée
Pistolet Airless Buse: 0,28 à 0,38 mm Pression du produit: 100 à 180 bars	70 à 90 µm	-
Pistolet à air Buse: 1,5 à 1,8 mm Pression de pulvérisation: 3 à 4 bars	70 à 90 µm	Env. 3 %
Pistolet Airmix Buse 0,28 à 0,38 mm Pression du produit : 100 à 150 bars Pression de pulvérisation : 1 à 1,5 bars	70 à 90 µm	-

- Remarques
- Les données ci-dessus sont basées sur des températures d'environ 20 °C.
  - Les paramètres mentionnés ne sont pas imposés mais à considérer comme indicatifs.  
Dans la pratique il peut être nécessaire de dévier de ces paramètres.

**Durées de séchage** Données pour une épaisseur sèche de 80 µm

Séchage air ( HR 60 %)

Hors poussière: après env. 60 à 80 minutes  
Sec au doigt: après env. 100 minutes

Séchage forcé

Dégazage: 10 minutes, 18 à 20 °C  
Séchage: 30 minutes, 50 à 60 °C ou  
20 minutes, 70 à 80 °C

■ **HYGIENE ET SECURITE** Toutes les informations importantes relatives à l'hygiène et à la sécurité se trouvent dans les fiches de données de sécurité actualisées correspondantes pour ce produit. Seule est valable la dernière version actualisée de la fiche de données de sécurité qui peut être consultée sur le site [www.geholit.com](http://www.geholit.com).

Les informations contenues dans cette fiche correspondent à l'état actuel de nos connaissances. Une garantie pour l'utilisation ainsi que pour les conseils donnés par nos collaborateurs ne peuvent pas être pris en charge par nos soins. Dans cette mesure nos collaborateurs exercent uniquement une fonction de conseil, sans engagement. La surveillance des travaux, l'observation des instructions de mise en œuvre et le respect des règles techniques reconnues sont exclusivement du ressort de l'entreprise d'application, et ce même dans le cas où nos collaborateurs sont présents lors des travaux. Des modifications peuvent avoir lieu en fonction des développements techniques. La dernière version de cette fiche est la seule valable.